

Fiche d'inscription 2023 - 2024

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse complète :

.....

E.Mail :

Tel :

Nom du responsable légal :

A contacter en cas d'urgence (nom et Tel) :

Inscription pour le mercredi samedi

Niveau :

Je soussigné(e).....

Autorise sans réserve le domaine Equestre Les Grilles à prendre, détenir et diffuser l'image sous quelque forme de support que ce soit (internet, publicité...), tant par procédé photographique, que par des enregistrements audios ou vidéos. Les images sont acquises définitivement, au profit de l'établissement quelle que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.

Autorise le responsable, en cas d'accident, à prendre toutes les dispositions utiles et, le cas échéant, à appeler les Urgences pour un transfert vers l'hôpital le plus proche.

Atteste avoir reçu un exemplaire du Règlement Intérieur et en avoir pris connaissance.

Autorise la Ferme Equestre Les Grilles à faire partie de sa base de données afin de recevoir les informations, actualités proposées, modifications d'horaire du Poney Club.

Atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation

Lu et approuvé, à, le (date)

Signature



Domaine Equestre Les Grilles Lac du Bourdon 89 170 Saint Fargeau

Tel : 03 86 74 12 11 - Mail : ledomainedesgrilles@gmail.com

Site : www.lesgrilles.com

INFORMATIONS GENERALES

Tout cavalier doit :

- être à jour de ses règlements : forfait, licence...
- avoir remis les documents obligatoires (fiche d'inscription, certificat médical autorisant la pratique de l'équitation y compris en compétition, l'autorisation parentale)
- respecter un comportement correct (verbal, vestimentaire, etc...).
- respecter le matériel mis à sa disposition.

TENUE

Le port du casque est obligatoire pour tout le monde et en toutes circonstances. Le centre équestre dégage toute responsabilité en cas de non respect de cette obligation. Le port du protège-dos est vivement conseillé.

FORFAIT

Le forfait est payable en **début de trimestre**. Il est possible de remettre 3 chèques en règlement-. Chaque chèque sera tiré en début de mois. Les clients ayant acheté un forfait ne peuvent obtenir le remboursement du solde du forfait en cas de désistement de leur part et ce, **quelle que soit la cause de ce désistement**, qu'elle soit médicale ou professionnelle. En cas d'absence, le cavalier peut rattraper sa leçon (**au maximum 2 sur le forfait**) dans une autre reprise de même niveau d'équitation **avant le début du trimestre suivant ! Le cavalier doit alors avertir son absence 48 h à l'avance, faute de quoi la leçon sera considérée comme prise et aucun rattrapage possible. Aucune déduction du tarif du forfait ne sera faite !!!**

A LA SEANCE

En cas de risque de non consommation totale du forfait, il est recommandé de choisir le tarif à la séance à régler avant chaque leçon soit : **Séance 25 €**. Il vous faut prévenir au minimum **48h à l'avance** pour avoir accès à la reprise.

GARDE DES ENFANTS

Les cavaliers mineurs ne sont sous la responsabilité de l'établissement équestre que durant leur heure de reprise, durant le temps de préparation de l'équidé soit 1/2 heure avant la reprise, et au retour de l'écurie soit 1/4 heure après la reprise. En dehors de ces heures de reprise, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou tuteur légal.

ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile est souscrite par le club mais le cavalier doit **être OBLIGATOIREMENT détenteur de la licence d'équitation de l'année**.

CASIERS

Le club n'est pas responsable des pertes ou des vols des effets personnels. Ne pas laisser d'objet de valeur.

EN CAS D'URGENCE

En cas d'accident à l'entraînement, en compétition ou en déplacement, les moniteurs préviendront immédiatement les Services d'Urgence, les parents ou les représentants légaux indiqués lors de l'inscription.

